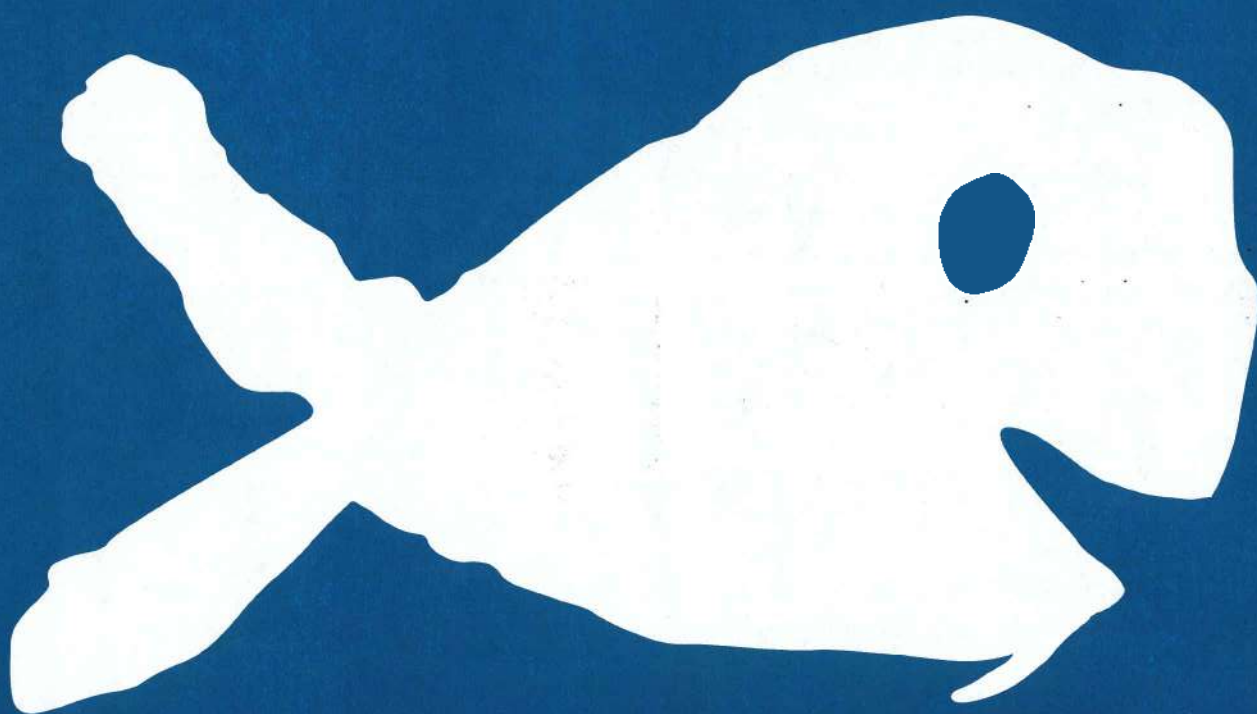


FÊTE DE
LA 
MORUE
À BÈGLES

Charte d'engagement responsable



aremacs 


BÈGLES

PRÉAMBULE

La ville de Bègles organise depuis 29 ans la Fête de la Morue avec les associations béglaises et les habitant-es. C'est dans ce cadre que les services de la ville de Bègles se sont rapprochés de l'association Aremacs (Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives) afin de coconstruire une charte d'engagement éco-responsable pour la Fête de la Morue 2025.

L'association Aremacs accompagne la Fête de la Morue depuis 7 ans dans la gestion responsable de ses déchets. La manifestation réunie à un instant T plus de 10 000 personnes, ce qui peut avoir un impact environnemental et social important en centre-ville.

Le projet de charte d'engagement éco-responsable cristallise la volonté d'aller plus loin en matière de transition écologique événementielle. Avec le portage politique fort de la municipalité de Bègles et pour donner suite à plusieurs temps d'échanges en 2024 et 2025, la co-construction de la charte d'engagement éco-responsable s'ancre comme un dispositif pilote et collectif favorable à l'engagement à l'éco-responsabilité événementielle lors de la Fête de la Morue, en particulier en visant la sensibilisation à l'environnement des associations béglaises et des publics de l'événement. Incluant les associations

dans la participation à la dynamique de co-construction, deux ateliers-formations à destination des associations ont été coorganisés au sein de la mairie de Bègles.

Cette charte d'engagements éco-responsables, véritable boussole des changements de pratiques pour la fête de la Morue, vise à fixer les axes prioritaires de l'éco-responsabilité événementielle, priorisant la législation de la loi AGECL (loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) sur le volet événementiel et proposant des actions et engagements à mettre en œuvre sur les événements de la ville de Bègles.

La charte se veut évolutive au fil des années pour s'adapter aux changements sociaux, culturels et environnementaux du territoire.

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ ÉVÉNEMENTIELLE QUESAKO ?

Un événement éco-responsable est un événement qui, dès sa conception, prend en compte la question de l'impact environnemental et social dans toutes ses composantes et dans une vision transversale des transitions écologiques événementielles. Aremacs a identifié 11 catégories déclinées en actions opérationnelles permettant de passer à l'action pour la transition écologique et sociale du secteur événementiel :

							
	ACCUEIL, ACCESSIBILITÉ, INCLUSION		ALIMENTATION et BOISSONS		BIODIVERSITÉ, LIEUX et ESPACES NATURELS		SENSIBILISATION et MOBILISATION
							
	Gestion des déchets		EAU et ASSAINISSEMENT		Énergie		PRÉVENTION et réduction des RISQUES
						 L'événement éco-responsable	
	SCÉNÉGRAPHIE et MATÉRIEL		SENSIBILISATION et MOBILISATION		TRANSPORT, HÉBERGEMENT, LOGISTIQUE		

QUELLES PISTES D'ACTION EN 2025 POUR LA FÊTE DE LA MORUE DE BÈGLES ?

Cette charte est le résultat d'une démarche citoyenne lors de laquelle les membres d'associations béglaïses, élu-es et technicien-nés de la mairie de Bègles ont participé.

Bien qu'exemplaire à plusieurs égards, la Fête de la Morue, cette manifestation culturelle et gastronomique représente un impact environnemental important.

En matière de gestion responsable des déchets, Aremacs remarque une véritable progression avec 3600 kg de déchets collectés en 2024 dont 72% de déchets valorisables : verre, plastique, biodéchets, cartons, vaisselles compostable, ferrailles, huiles (8 flux). Alors qu'en 2023, nous avions 65 % de déchets valorisés sur les mêmes flux. (Source : Aremacs Nouvelle-Aquitaine)

Elle implique une forte mobilisation citoyenne sur les enjeux de transition écologique et sociale. Plus qu'un simple document, c'est une manière de définir un cadre, chaque année, avec les parties prenantes qui comportera des axes d'améliorations, de nouvelles visions de l'éco-responsabilité individuelle et collective et enfin de faire reconnaître sur le plan politique leurs engagements avec plus de force !

Lors des ateliers-formations partagés avec les associations béglaïses, techniciens et élus, nous avons priorisés les engagements selon :

- La réponse aux exigences de la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC)
- La nécessité de réduire l'impact environnemental global de l'événement
- De favoriser une démarche collective et éco-responsable
- La réduction de la pollution visible, comme

les déchets lors du montage, exploitation et démontage de l'événement

- De faire de la Fête de la Morue un événement écoresponsable exemplaire en Nouvelle-Aquitaine

A l'issue de cette réflexion partagée, les 6 catégories que nous avons identifiées comme prioritaires sont :

- Vaisselles et gobelets
- Alimentation durable
- Gaspillage alimentaire
- Gestion responsable des déchets
- Energie
- Accessibilité et inclusion

COMMENT UTILISER CETTE CHARTE D'ENGAGEMENT ?

L'objectif est de pouvoir compléter la fiche technique de l'événement. La charte s'utilise conjointement avec un plan d'action évolutif défini par la ville de Bègles et en lien avec la législation événementielle. Enfin, la charte est complétée avec les bilans qualitatifs et quantitatifs post-événement des actions mises en place afin d'évaluer les impacts et leviers d'opportunités des bonnes pratiques à court, moyen et long terme.

La priorisation des engagements est relevée dans la charte de la manière suivante :

1. Des actions obligatoires

2. Des actions prioritaires

3. Des conseils et actions recommandées

¹ : [Fiche technique de la Fête de la Morue](#)

ENGAGEMENT 1 : VAISSELLES ET BOISSONS

A l'heure de la mise en œuvre sur le terrain de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), l'engagement écologique en faveur de la vaisselle est de première importance ! Cette année encore, la Ville communiquera fortement auprès du public pour que le plus grand nombre vienne avec son gobelet réemployable. Vous avez la possibilité de servir les consommations dans vos propres gobelets réemployables. La vaisselle compostable et lavable est autorisée en complément.

Tout contenant en verre ou en plastique non réutilisable est interdit à la vente.

VAISSELLE

BOISSONS

1

• Seuls les liquides vaisselle écologiques seront autorisés. Privilégier les savons biodégradables avec le label **Cosmebio**. Il n'y a pas d'eau courante sur les stands. La vaisselle de vos ustensiles se fera sur les plonges prévues à cet effet.

2

• Utiliser de la vaisselle lavable de seconde main avec un système de vaisselle participative devant le point de restauration.

[Protocole vaisselle participative](#)

3

• Remplacer la vaisselle par du papier ou des cornets et des serviettes compostables.

• Privilégier des propositions sans couverts, ou les cure-dents (moins de matière). Si des couverts sont nécessaires, privilégier ceux en bois le temps de mettre en place un dispositif de vaisselle réemployable.

• Servir les boissons dans des gobelets réemployables.

L'organisation de la fête rend complexe et coûteuse le système de caution de gobelet, c'est pourquoi il est recommandé de le vendre 1€.

• La loi AGECE, (1er janvier 2021), interdit les bouteilles en plastique gratuites pour les Établissements Recevant du Public (ERP). Cette interdiction est valable sur toute la Fête. C'est pourquoi il y aura sur chaque site des rampes à eau potable (obligation depuis le 1er janvier 2022).

Afin de soutenir la démarche, des gourdes seront en vente aux chalets d'accueil.

• Pour des raisons de sécurité, tout contenant en verre est interdit à la vente au public (bouteille de limonade, bouteilles de vin).

• Partager la tireuse à bière sur le stand mutualisé à plusieurs associations.

• Utiliser une tireuse pour boissons non alcoolisées est recommandée.

Le tri du verre devra être réalisé et puis déposé aux bornes sur les zones de tri AREMACS.

ENGAGEMENT 2 : ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITÉ

Pour soutenir l'économie et l'agriculture locale, proposer une alimentation de qualité et bonne pour la santé en milieu événementiel, être transparent avec le public :

1

- La morue, ou sa version végétarienne, reste l'ingrédient obligatoire dans toutes vos préparations culinaires.
- Faire apparaître clairement les propositions bio et/ou issues du commerce équitable (labels) sur la devanture des stands pour la valorisation des produits.
- Mettre un pictogramme pour les repas végétariens proposés. 
- Eliminer les produits alimentaires suremballés et mono-dosés.

Le suremballage désigne l'emballage supplémentaire ajouté à un produit déjà conditionné, souvent pour des raisons marketing, de protection ou de regroupement. Il peut inclure des films plastiques, des boîtes en carton ou d'autres matériaux qui ne sont pas strictement nécessaires à la conservation ou à l'utilisation du produit, contribuant ainsi à une augmentation des déchets.

2

- Favoriser des achats groupés auprès des fournisseurs pour faire baisser le prix.

3

- Servir des produits locaux (Nouvelle-Aquitaine) et de qualités nutritionnelles avérées. *Consulter les solutions locales en annexe de la charte.*

ENGAGEMENT 3 : GASPILLAGE ALIMENTAIRE

30 kg de nourriture : c'est ce qui est jeté en France chaque année par habitant, en moyenne. Cela représente 100 euros gaspillés par personne. Changer quelques habitudes peut réduire ce gaspillage de moitié, selon l'Ademe.

1

• Restituer à la ville de Bègles lors du bilan un suivi du nombre de repas distribués par stand à chaque édition permettant d'ajuster les approvisionnements sur les prochaines éditions.

L'objectif est de créer une démarche collective afin de déterminer un cadre commun en matière d'éco-responsabilité, en particulier sur l'achat de l'alimentation et de la vaisselle.

2

• Valoriser les invendus alimentaires : associations spécialisées / dons à une ferme à proximité / compost à proximité de votre stand.

3

• Proposer des portions de tailles variées, avec des prix ajustés, afin de permettre aux participants de choisir une quantité adaptée à leur appétit et ainsi limiter les restes de repas.

• Communiquer sur la baisse des prix de l'alimentation en fin d'événement sur chaque stand pour avoir une offre incitative et in fine à réduire le gaspillage alimentaire.

ENGAGEMENT 4 : GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

En 2025, la Fête de la Morue est accompagnée dans sa collecte et sa valorisation des déchets par Veolia qui s'appuie sur le label « OK Compost » afin de valoriser la vaisselle compostable. Il est recommandé aux stands associatifs d'utiliser en priorité cette vaisselle afin d'uniformiser les achats pour réduire l'impact environnemental de l'événement.

- Trier ses déchets conformément à la loi en lien avec l'équipe en charge.

Ces règles seront rappelées lors de l'événement par Aremacs en charge de la gestion responsable des déchets. Pour rappel, il est obligatoire depuis le 1er janvier 2024 de séparer, à minima, les emballages ménagers recyclables (EMR), les biodéchets, le verre et le reste des ordures ménagères (serviettes blanches), ainsi que de les évacuer dans les dispositifs adaptés (support de tri mis à disposition).

- La Ville mettra à disposition les **supports de tri « tri-flux »** pour la gestion responsable des déchets auprès du public, des points de restauration et des prestataires.

Les stands sont tenus de réaliser le tri :

- **Biodéchets : les restes alimentaires et de cuisine ;**

- **Les emballages alimentaires, canettes, bouteilles plastique, carton, les serviettes propres recyclables ;**

- **Ordures ménagères : les serviettes blanches et les déchets très souillés par du gras et/ou de l'eau.**

- Déposer les huiles de cuisson sur les zones de tri Aremacs afin que celles-ci soient collectées par les services de Bordeaux Métropole et revalorisées.

- Signaler tout manque de matériel ou méconnaissance ne permettant pas d'assurer un tri conforme aux équipes en charge de la gestion responsable des déchets.

- Laisser les sacs de déchets fermés devant le stand à la fermeture.

- Supprimer l'utilisation des sacs poubelles noirs et opaques empêchant de vérifier le bon tri des déchets. L'équipe Aremacs en fournira dès le montage de l'événement.

- La réduction des déchets à la source revient à avoir une politique d'achats responsable : éviter les emballages et produits suremballés, manipuler les équipements avec soin pour être réutilisés, faire de la mutualisation sur les équipements.

- Communiquer sur la gestion des déchets des mégots.

ENGAGEMENT 5 : CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

La crise énergétique affecte considérablement secteur événementiel et culturel par la hausse du coût de l'énergie. Il est essentiel de limiter la consommation énergétique en milieu événementiel et à la maison !

«En moyenne une manifestation d'environ 5 000 personnes [...] consommerait 1 000 kWh d'énergie.» selon l'ADEME

1

Se référer à la fiche technique des stands associatifs pour l'utilisation de matériel sur le stand :

- Chaque stand associatif se voit délivrer une puissance maximum de 9 kW.
- Chaque stand associatif peut avoir dans sa zone deux bouteilles de gaz Butane de 13 kg.

Fiche technique consultable : **Le projet de stand devra impérativement respecter la puissance maximale fournie sous peine de coupure d'énergie et d'interdiction d'exploitation. L'organisation s'octroie la possibilité de débrancher tout appareil non déclaré.**

- Mutualisation du matériel électrique et à gaz par stand.
- Éteindre les équipements plutôt que de les laisser en veille, éteindre les spots lumineux, écrans, et autres équipements pour limiter la pollution visuelle et les consommations énergétiques.

2

- Utiliser des appareils de cuisson à gaz.
- Utiliser des glacières grand format mutualisées dans les stands durant l'événement.

ENGAGEMENT 6 : ACCESSIBILITÉ ET INCLUSIVITÉ

Les retours des formations-ateliers ont mis en lumière le besoin de mettre en place un canal de communication simple et pratique géré en autonomie par les associations de la Fête de la Morue. L'enjeu est de pouvoir rendre accessible l'information pour «anticiper et donner un coup de main» entre les associations le moment venu sur une multitude de thématiques.

1

- Proposer un service à table aux personnes à mobilité réduite. En supplément des bancs, que quelques chaises seront fournies pour pouvoir les accueillir convenablement.

- L'équipe d'accueil de Ludosens, en charge de guider le public en difficulté (kit sensoriel, brumisateur, fidget - petit outil s'adressant notamment aux enfants et adultes TDAH, aidant à focaliser leur attention-, casque anti-bruit...), est à la disposition des associations pour toutes questions et besoins particuliers d'accompagnement. Ludosens au stand associatif n°13, parc de la Maison Municipale de la Musique.

La Ville donnera un n° de tél vers un référent qui prendra le relais pour une personne en difficulté.

La Ville a approfondi l'accessibilité de toutes et tous à la Fête. Des pictogrammes en Langue des Signes Française (LSF) seront fournis aux associations qui s'engagent à les afficher sur leur stand.

Les associations pourront renseigner les publics grâce des pictogrammes d'inclusivités en les imprimant pour faciliter la communication inclusive pour leurs préparations culinaires.

- Mise en place de la procédure Angela.

Ce projet est porté par le service prévention-médiation et tranquillité via le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, et accompagné par la mission égalité. Toute personne en détresse, se sentant en insécurité ou en situation de harcèlement peut se rendre dans l'un des trois chalets d'accueil et demander « Où est Angela ? ».

Grâce à cette question, lancée à la manière d'un message codé, les agent-es d'accueil savent que la victime doit être mise à l'abri et prise en charge.

DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES PORTÉES PAR LA MAIRIE DE BÈGLES

Les mégots de cigarettes représentent une part importante des déchets retrouvés sur les sols. Composés de métaux lourds et de matière plastique (notamment l'acétate de cellulose), ils sont un réel fléau pour l'environnement. La Ville loue 10 cendriers de sondage auprès de l'entreprise Keenat, répartis sur les différents sites de la Fête. Le sondage incite à faire un pas supplémentaire vers le cendrier et y répondre en jetant les mégots. Ils seront ensuite collectés par les services de Bordeaux Métropole et revalorisés.

GESTION RESPONSABLE DE L'EAU

1

- Interdiction de donner et vendre des bouteilles d'eau en plastique (Loi Agec).
- Permettre un accès gratuit à l'eau à travers des fontaines à eau à disposition du public, et/ou le remplissage gratuit de leur gobelet dans les bars par la ville de Bègles.

COMMUNICATION ET MARKETING RESPONSABLE

1

- Supprimer la distribution de tracts et éviter les goodies non éco responsables.
- Supprimer la distribution d'objets publicitaires.
- La réduction des déchets à la source revient à avoir une politique d'achats responsable : Eviter les emballages et produits suremballés, manipuler les équipements avec soin pour être réutilisés, faire de la mutualisation sur les équipements et limiter.
- Ramener tous les papiers utilisables en brouillon à des services demandeurs.

2

- Privilégier une communication digitale (web, réseaux sociaux, newsletters, etc.) maîtrisée.

TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

1

- Communiquer sur les moyens de transport durables pour se rendre sur l'événement.

3

- L'association Cycles & Manivelles propose cette année, un parking à vélos et trottinettes, gratuit et surveillé. C'est aussi l'occasion de partager un moment festif sur place avec buvette, animations et de découvrir les prestations artistiques de Slowfest. Cour de l'école Gambetta, rue du 11 novembre.

SCÉNOGRAPHIE ET MATÉRIEL

2

- Permettre la récupération avant de jeter (associations de réemploi, de récupération, ressourcerie).
- Mutualiser le matériel avec d'autres communes ou associations locales.
Cagibig¹ est une structure spécialisée dans la mutualisation de matériel événementiel.

3

- Réutiliser d'année en année la scénographie et sa signalétique.
- Utiliser des matériaux issus du réemploi lors de fabrication/construction.
- Utiliser des matériaux durables.

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES

1

- L'équipe Jeunesse du Centre social et culturel l'Estoy propose un espace d'accueil bierveillant, les 6 et 7 juin de 18h à 1h. En lien avec le CFID Addictions*, des actions de prévention et des outils de réduction des risques sont disponibles (bouchons d'oreilles, éthylotests, préservatifs, etc.). Un point relai Angela pour les jeunes confrontés au harcèlement ou à l'insécurité et une médiation mobile assurent sécurité et accompagnement en cœur de fête.

* Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue et les Addictions

¹ [Panorama de la mutualisation en France](#), étude réalisée par Cagibig pour les JAM, Journées nationales des Acteurs de la mutualisation

LES ENGAGEMENTS EN IMAGES



Les associations gagnantes du Défi Ecolo de 2024 :

- Les Amis de Solevent
- Les Amis de Supercoop
- La ZAP -Zone à partager
- FabLab REN

© Ville de Bègles

ANNEXE : SOLUTIONS ET STRUCTURES LOCALES

Points de ventes locaux et de qualités au sein du territoire de Bordeaux Métropole

[Méli-Mélo du Vrac](#) sur la place Bicentenaire (commande en ligne possible)

[Supercoop](#)

[Biocoop](#) à Villenave d'Ornon (commande en ligne possible)

[Vents et Marées](#) à Bègles (commande en ligne possible)

[Les P'tits cageots](#) à Talence (commande en ligne possible)

[Association VRAC](#) : Produits en Vrac secs en groupement d'achat chaque mois au centre social de l'Estey (sous condition de ressources et/ou pour un projet défini)

[Le Fourgon](#) : Livraison de bouteilles consignées

[Frigo Anti Gaspi](#) par CREPAQ, rue Calixte Camelle (derrière place du Bicentenaire)

Cartes de l'alimentation durable

En [Nouvelle-Aquitaine](#)

Sur [Bordeaux Métropole](#)

Producteurs locaux conseillés

La P'tite ferme à Léognan (maraîchage bio - ferme en insertion)

La ferme du Ruisseau au Haillan (maraîchage bio)

Ferme de Tartifume à Pessac (produits laitiers)

Sar'Océan à Bègles (fournisseur de morues)

RESSOURCES ET DOCUMENTATION

[Organiser mon événement éco-responsable](#) de l'ADEME : ce guide propose des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental d'un événement, classées par thématiques (déchets, énergie, eau, transport, restauration, communication)

[La boîte à outils Quitri](#) pour les événements de Citéo, est une plateforme fournissant des outils pour la mise en place du tri sélectif sur son événement

[Adhere](#), Auto-diagnostic environnemental pour les responsables d'événements, par l'agence de la transition écologique

[Économie circulaire et événementiel : une mutation nécessaire pour le secteur](#) par l'institut national de l'économie circulaire associé à Green événements, pour réaliser un focus sur l'économie circulaire et événementiel, mis à jour en juillet 2023.

[Le site internet du collectif éco-événement](#) qui regroupe les documents et outils tels que : charte ; éco-guide ; normes ; labels ...

[Décarbonons la culture](#) par The Shift Project est un plan d'action pour réduire l'impact carbone du secteur culturel.

[Panorama de la mutualisation en France](#), étude réalisée par Cagibig pour les JAM, Journées nationales des Acteurs de la mutualisation

[Vidéo conférence « Penser la résilience écologique du secteur culturel »](#) de David IRLE lors du forum de la culture durable 2022

[Guide « d'orientation et d'inspiration » pour la transition écologique des acteurs culturels](#) du Ministère de la culture

[Etat des lieux des pratiques professionnelles des régisseurs-euses des musiques actuelles live](#)

[Guide protocole vaisselle participative](#)

[Plan national 2025 d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique](#) par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative

[BouTure](#) outil d'autodiagnostic par le ministère de la Culture

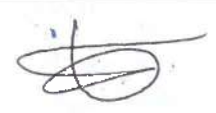
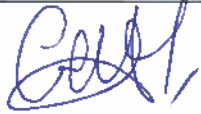
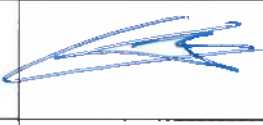
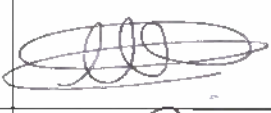
En signant cette charte, vous vous engagez :

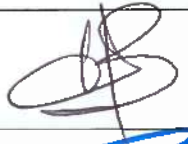
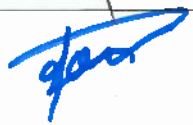
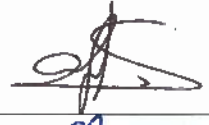
1. à mettre en place les actions obligatoires
2. et à « aller vers » les actions prioritaires

J'engage mon association à respecter la charte et ses engagements éco-responsables.

Fait à Bègles

Le 22 / 05 / 2025

ADELE		Amicale Laïque de Bègles	
Amigos du Portugal		Archiball	
ASPOM Bègles Handball		B3E	
Bègles Fraternité		Club Athlétique Béglais	
Club Athlétique Béglais Handball		Collectif des Quartiers	
Crech'endo		DITEP Terre Neuvas - Association ARI	
Docteur Larsene		Dojo Béglais	
Eclaireurs Eclaireuses de France		Fédération des Syndicats et Comités de Quartier de Bègles	
Girondins Futsal		I like to movie movie	
Jardin l'Ephémère		La Boucle	
La Compagnie Féline		La Zone à Partager - Tiers lieu de Bègles	

Le Radis Noir		Les Amis de Solévent	
Les Amis de Supercoop		Les Musardingués	
Les Nouveaux Rendez-vous des Terres Neuves		L'Estey	
Ludosens		Remue-Méninges	
Rotary Club Bordeaux-Bègles		Rugby Bègles XII	
SaxAlf Performance		Secours Populaire Français de Bègles	
Société des lecteurs-rices du journal l'Humanité		SO'Jaime	
Terre Sud - Bel Air		Théâtre Le Levain	
Vive le cinéma à Bègles			

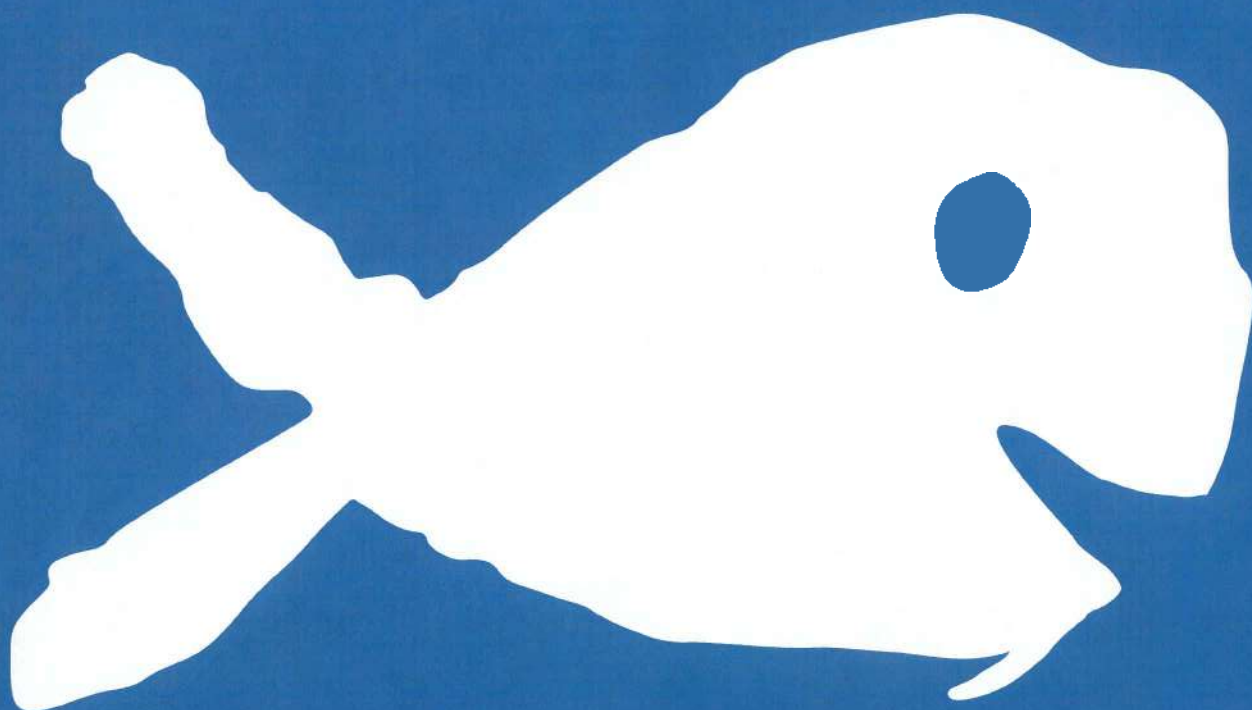
J'engage la ville de Bègles à accompagner la démarche éco-responsable des associations et des services dans le cadre de la Fête de la Morue 2025.

Clément ROSSIGNOL-PUECH
Maire de Bègles,
Vice-président de Bordeaux Métropole

Aremacs Nouvelle-Aquitaine



FÊTE DE
LA
MORUE
À BÈGLES



aremacs 

bordeaux@aremacs.com



culture@mairie-begles.fr

www.fetedelamorue.com